



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2015

PRESENTS : *ARDIET A., CUENOT A., DEMESMAY C., EUVRARD E., GUILLAUME F., MOREL T., POULNOT E., REQUENA P., ROBERT T., SALINS D., THOMAS G.*

DEMESMAY C. à partir de 20h10

REQUENA P. à partir de 20h15

REBILLOT I. à partir de 20h20

EXCUSES : *SIMONDON J. Procuration à DEMESMAY C*
REBILLOT I. Procuration à POULNOT E, jusqu'à son arrivée

SECRETAIRE DE SEANCE : *MOREL T.*

APPROBATION DU PV DU DERNIER CONSEIL

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Suite la démission de Thierry MOREL du poste de 3^{ème} adjoint, il s'avère nécessaire de réélire un nouvel adjoint qui sera un charge de l'urbanisme et des VRD.

Christophe Demesmay est candidat, le vote a lieu à bulletin secret

Résultats : Nbre de votants 15

Christophe DEMESMAY 12 voix ; Bulletins blancs 3

MISE EN PLACE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME

En 2011, la commune de Gennes s'est lancée dans un premier diagnostic d'accessibilité réalisé par la société SOCOTEC en groupement de commandes avec les communes de la CAGB.

Ce diagnostic portait sur la voirie & les espaces publics ainsi que sur les ERP communaux. Cela a permis à la commune d'être sensibilisée aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et de prendre conscience du niveau d'accessibilité du patrimoine communal et des travaux à réaliser.

En 2015, la commune a signé une convention de groupement de commandes avec trente communes de la CAGB pour recruter un Bureau d'études chargé d'un accompagnement dans l'élaboration des Ad'AP. La société QCS a ainsi été missionnée (coût : 878 € HT pour Gennes), notamment pour :

- Remettre à jour les diagnostics d'accessibilité des différents IOP et ERP afin de prendre en compte les changements d'usage, les travaux réalisés, l'évolution des normes,...
- Programmer les travaux de mise en accessibilité à réaliser selon la période appropriée (3,6, ou 9 ans)
- Accompagner les communes dans les éventuelles demandes de dérogations à effectuer
- Formaliser et présenter les Ad'AP

Le bureau d'étude évalue l'ensemble des travaux d'accessibilité à la somme d'environ 20 000€ ht.

Ils se décomposent de la façon suivante :

- Ecole maternelle : 490 € ht
- Ecole primaire : 4935 € ht
- Eglise : 700 € ht
- Mairie : 800 € ht
- Salle vers l'église : 6775 € ht
- Salle polyvalente : 4940 € ht

Ces travaux seront étalés sur une période de trois ans.
Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N° 2 SUR LE BUDGET FORET

Suite à une sous évaluation des services de l'ONF concernant les travaux à effectuer, il est nécessaire d'augmenter les dépenses prévues à la section de fonctionnement de 3000 €. Le suréquilibre budgétaire de la section de fonctionnement, après modification, s'élève à 45 161€.

Adopté à l'unanimité

AFFOUAGE

Cette année, l'affouage concernera un volume estimé à 1113 stères repartis de la façon suivante :

- Parcelles 18 et 20 : 518 stères
- Parcelles 32 et 33 : 100 stères
- Parcelles 34 et 35 : 495 stères

La commune se réservera une centaine de stères pour alimenter la chaufferie bois et ainsi éviter qu'elle ne fonctionne qu'avec des résineux.

Le prix du stère reste inchangé à 8 €

Adopté à l'unanimité

Rappel : tous les affouagistes doivent fournir une attestation sur l'honneur stipulant qu'ils se chauffent au bois.

Il est par ailleurs fortement conseillé à chaque affouagiste de vérifier qu'il est bien couvert par une assurance responsabilité civile couvrant les éventuels dommages causés à autrui.

AQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Suite à la demande de la personne en charges de la gestion des activités périscolaires, il est envisagé l'acquisition d'un logiciel de gestion spécifique.

Suite à l'obtention de deux devis relativement onéreux, le service informatique du Grand Besançon qui a été contacté par la commune, propose la mise à disposition d'un logiciel pour une période d'essai de 1 mois. Si cet équipement donne satisfaction, il sera acquis pour un montant d'environ 300 €.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Questions diverses

- **Syndicat des Maires du plateau**

Musée des maisons comtoises : la directrice fait valoir son droit à la retraite, le poste sera peut-être désormais mutualisé avec le folklore comtois.

Crèche intercommunale : le taux d'occupation est de 79 % ; notre commune bénéficie de deux accueils réguliers et de quatre occasionnels ; Gennes contribue à hauteur de 12 % du budget global.

SYDED : à l'initiative du Maire d'Arguel, des démarches sont en cours afin que la taxe sur la consommation finale d'électricité soit de nouveau restituée aux petites communes.

Ecole de musique du plateau : les communes de Fontain et Gennes n'y adhèrent pas. Subvention de 1500 € de la part de la CAGB eu égard à sa vocation structurante.

- **CAGB**

La commune de Gennes bénéficie de deux subventions votées en conseil de communauté, l'une au titre de la réhabilitation de la bascule pour un montant de 1070 € (coût des travaux : 4745 € ht) et l'autre concernant les travaux d'aménagement de la salle de cantine pour un montant de 1155 € (coût des travaux : 3 789 € ht).

Suite à la démission du Maire de Franois et en adéquation avec les préconisations du conseil constitutionnel, certaines communes de l'agglomération qui étaient représentées par plusieurs élus ne le seront désormais que par un seul.

Ceci entrainera une baisse significative du nombre d'élus des communes, autres que Besançon, au sein des instances communautaires.

Un poste de directeur des services de l'eau et de l'assainissement sera mutualisé avec la ville de Besançon de manière à anticiper les éventuelles évolutions de compétences de la CAGB.

- **Syndicat des Alaines**

Thierry Morel, délégué communal au syndicat des Alaines et vice-président de ce dernier, fait un compte rendu de la dernière réunion à laquelle les Maires des trois communes ont également été conviés.

Suite à l'évolution des critères d'attribution de la prime d'épuration, le montant perçu par le syndicat est passé en 2 ans de 42 000 € à 19 000 €.

Cette baisse est due à la prise en compte des taux de collecte de chacune des communes qui ne dépasse guère les 50 %, en effet il existe encore de nombreux réseaux unitaires (eaux pluviales + eaux usées).

De plus aucun des travaux de la station d'épuration ne sera subventionné par l'agence de l'eau tant qu'il n'y aura pas d'évolutions significatives.

Le syndicat souhaite donc véritablement sensibiliser les Maires sur ce sujet tant au niveau environnemental que financier et mettra en place un groupement de commande afin de réaliser des études diagnostiques.

Des travaux conséquents devront ensuite être programmés par chacune des communes pour améliorer la qualité de leurs réseaux, générant vraisemblablement une augmentation de la tarification.

Informations diverses

Urbanisme : dossiers acceptés

- Installation d'une piscine rue des Landes (DP 025.267.15.C0016)
- Installation d'une clôture rue des Vergerots (DP 025.267.15.C0017)
- Division parcellaire rue des Vignes (DP 025.267.15.C0018)
- Réaménagement de deux logements existants rue des Vignes (PC 025.267.15.C0006)

Droit de préemption urbain

La commune a décidé de ne pas préempter sur la vente de deux parcelles Chemin du Quarcet.

Faits délictueux

La gendarmerie informe quotidiennement les élus sur les faits délictueux dans les communes et appelle les administrés à signaler toute personne et véhicule suspect.

Communication du comité des fêtes et du relais paroissial de Gennes

Le Comité des fêtes et le Relais paroissial, remercient la commune de Gennes pour le prêt de différents matériels et installations consenti à l'occasion de leur Marche gourmande du dimanche 6 septembre dernier.

Ils tiennent à remercier tout particulièrement les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette Marche gourmande.

Leur investissement et leur action ont permis d'accueillir plus de **750** marcheurs, dont un nombre important d'habitants de notre commune, à cette 10^e édition qui s'est remarquablement déroulée.

Ils remercient également les entreprises "Charpente Déforêt" et "Travaux public Pillot" ainsi que le garage Bourdenet de Nancray pour leur aide financière ou logistique.

Octobre Rose

L' A.F.R. propose le mercredi 14 octobre à 20h à la salle polyvalente : une intervention de Vivre comme avant, association qui s'associe à l' A.F.R. pour les manifestations d'Octobre Rose, qui se dérouleront sur GENNES pendant le mois d'octobre et le dimanche 25/10 .

Petit rappel : Octobre Rose est le regroupement de toutes les associations qui luttent pour le cancer du sein.

Vivre comme avant viendra nous parler des actions préventives mais aussi de l'après intervention (prothèses, livrets...)

Intervention d'une vingtaine de 20 mn avec vente de tee-shirt à 10 € au profit d'Octobre Rose.

Nettoyage des rues du village

Le conseil municipal remercie les enfants, les enseignants ainsi que quelques bénévoles pour avoir œuvré en faveur de l'environnement et de la qualité de vie en effectuant un nettoyage des rues du village.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 13 Novembre à 20h.

Mobilisation Nationale

> pour la défense de nos communes

Sur la période 2015-2017, l'Etat va supprimer plus d'un tiers des subventions accordées aux communes.

Cette baisse inacceptable vous impactera tous.

Au final, vos élus auront le choix entre :

- Augmenter les impôts locaux
- Diminuer les services rendus au public (fermeture des crèches, piscines municipales, réduction des horaires d'ouverture des services publics...)



Nos communes ont un avenir.
Défendons-les !

Pour défendre vos communes, signez en nombre la pétition sur l'appel du 19 septembre :

www.amf.asso.fr (change.org)



Une bande noire sera apposée sur les panneaux d'entrée d'agglomération pour signifier la mise en péril de notre commune.

Exposition Art et Nature

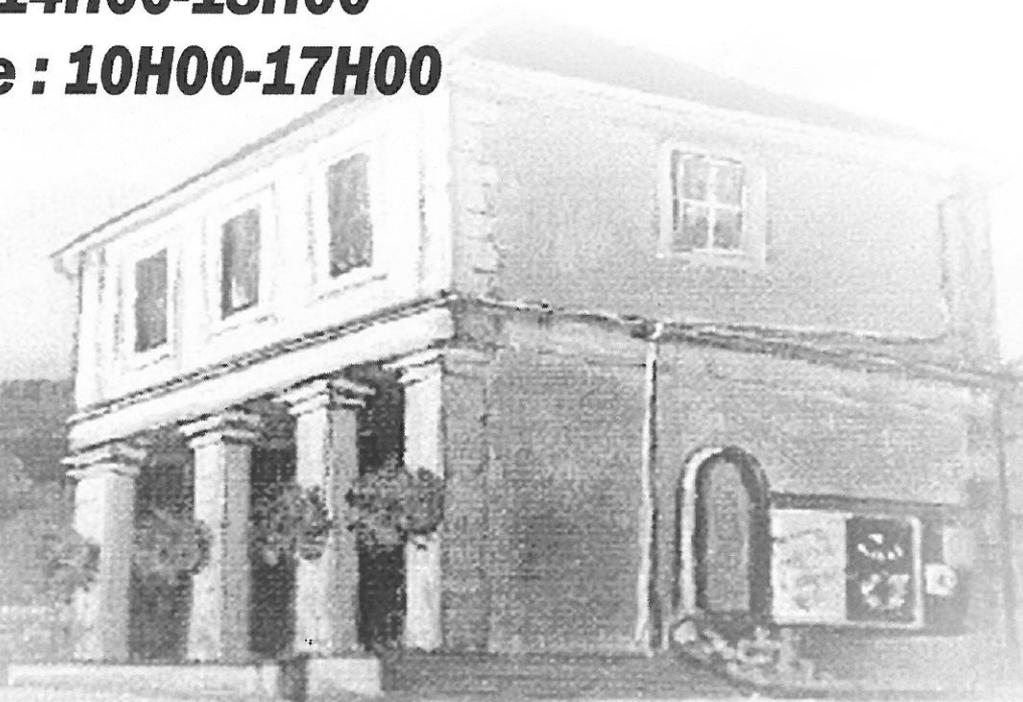
17 et 18 octobre

Salle polyvalente

Samedi : 14H00-18H00

Dimanche : 10H00-17H00

**2
0
1
5**



Entrée

Adultes : 1,00 €

Gratuit jusqu'à 10 ans

Gennes

La Ville de Besançon, le Grand Besançon et les communes du Plateau de Saône, avec l'association Pic et Perches et le partenariat de l'Association astronomique de Franche-Comté et l'Université de Franche-Comté, vous invitent à un moment de découverte et d'observation de l'univers de la nuit.

Le jour de la nuit est une manifestation nationale de sensibilisation du grand public à la pollution lumineuse, occasion pour nous de profiter des ambiances de crépuscule et de nuit noire pour vous faire vivre un moment de divertissement et de découverte nocturne éveillant vos sens à la manière des oiseaux de nuit.

Le jour de la nuit s'associe cette année avec l'événement LUX « soyons brillant » Samedi sur le même lieu, vous assisterez à des conférences, des spectacles et à d'autres animations.

Nous vous attendons le 9 octobre à Gennes / Montaucon pour une randonnée spectacle nocturne et le 10 à Besançon sur le site des Prés de Vaux à la rencontre de passionnés de l'univers de la nuit sous toutes ses formes.

LE JOUR de la NUIT

Pour rejoindre la manifestation de Besançon :
 À pied ou en vélo depuis le CV par la passerelle et la RODIA
 En bus : Ligne 3 arrêt cité des arts ou Ligne 22
 Arrêt Port Joint
 Parking Voitures limité sur le site

Renseignements pour le 9 octobre
 Grand Besançon
 Service Environnement : 03 81 65 02 47
 En cas d'intempérie : annulation de l'animation

Renseignements pour le 10 octobre
 Ville de Besançon
 Mission Développement durable : 03 81 41 56 88
 Contact le jour même en cas d'intempéries :
 06 70 89 20 47



Création graphique : floblo.fr – Imprimerie municipale, Ville de Besançon IMPRIM'VERT

Manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse.

Fêtez la nuit noire !

9 OCT. 2015
 Gennes et Montaucon

10 OCT. 2015
 Besançon
 site des prés de Vaux

LE JOUR de la NUIT

Entrée libre

www.lejourdelanuit.fr

Des centaines d'événements partout en France !
 Extinction de l'éclairage public, conférence, ciné-débat, exposition, balade nocturne, observation des étoiles, etc.



Marché de Gennes animé
Dès 17h30

RDV salle polyvalente
Prenez quelques forces avant l'effort en composant votre pique-nique avec les produits des maraichers.

9 OCT. 2015
Gennes et
Montfaucon

Randonnée spectacle nocturne de
Gennes à Montfaucon

18h30 - 19h - 19h30 ou 20h
4 départs depuis le marché

6 km – 3h – dénivelé positif : 200 m –
niveau assez facile – places limitées
Pas de ravitaillement sur le parcours.
Parcours mis en lumière par l'association Pic et Perches

**Prévoir lampe électrique, vêtements chauds
et bonnes chaussures.**

Animation le long du parcours :

Forêt Là-Haut
Écoute des sons et de la vie dans les forêts
jurassiennes.
Boris Jollivet

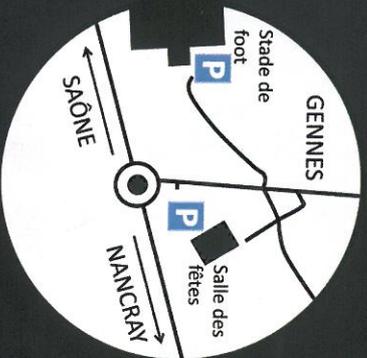
Les insectes nocturnes
Observation accompagnée.
Office Pour les Insectes et leur Environnement

Le ciel étoilé
Observation du ciel pendant la nuit noire
Association Astronomique de Franche-Comté

À la (re)découverte de la nuit noire
Voyage conté
Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Doubs

**Embrassement du belvédère
de Montfaucon**
Dès 22h30

**Randonnée spectacle
nocturne**
Gratuit – sur inscription au marché
de Gennes ou pré-inscription au
03 81 65 02 47 (places limitées)
Annulation en cas de pluie.
Un retour navette est prévu du belvédère de
Montfaucon à la salle polyvalente de Gennes



10 OCT. 2015
Besançon
Près de Vaux

22h15
Oulham
Spectacle de feu

Danseurs de feu, conteurs, et
musiciens se renvoient la flamme
pour une performance à la
croisée des chemins entre conte
initiatique, cérémonie tribale et
danse de feu.

Création de Pic et Perches en partenariat
avec la Compagnie de la Lune d'Ambre,
la Compagnie Philémon, Mondrak & Polux,
LaMaire



Service de nuit
Pour prendre une boisson chaude
ou vous informer du déroulé
de la soirée...
Association Pic et Perches avec le
soutien de Croc-Nature

20h > 22h30

Parking des Prés de Vaux
10 avenue de
Chardonnet - Besançon

Manifestation accessible
aux personnes en
situation de handicap

Public familial
Entrée libre

Des histoires dans le noir...
Entrez dans le noir total et voyagez assis avec
Antoine, conteur... Frissons garantis !
Antoine Nicod

**Lumières d'antan, lumières de notre
temps :**
Comment l'homme a dompté la lumière.
Technologies actuelles et retour sur à celles de nos
ancêtres.
Les Petits Débrouillards

Tipis ludiques
Pénétrez dans le confinement des tipis pour
découvrir la vie nocturne des animaux et plantes
de notre région.
La Petite École dans la Forêt - Ville de Besançon

**Les chauves-souris sont-elles
des souris chauves ?**
Mythe ou réalité ? Venez découvrir le monde de
cet animal dévoreur... de moustiques.
CEPESC Franche-Comté

La tête dans le ciel
A la découverte des galaxies, planètes et
nébuleuses autour de passionnés du ciel
et de leurs instruments.
Association Astronomique de Franche Comté

Les nocturnes des amphibiens
Les amphibiens sont des noctambules, l'occasion
pour vous de découvrir les 12 espèces présentes
dans le secteur bisontin.
LPO Franche-Comté

Lumières de Besançon
Tout savoir sur l'éclairage et les actions de la Ville
pour diminuer l'intensité lumineuse la nuit.
Direction Voirie et Déplacements urbains - Ville de Besançon

**Des économies en changeant vos
ampoules**
Venez vérifier le coût et la consommation réelle
des différentes ampoules et prendre les conseils
pour mieux les choisir.
Logis 13 éco - Ville de Besançon

Contes-férence de Maître Gabriel
Avec Maître Gabriel, percez les secrets de la
lumière, du temps et de l'astronomie à travers
les âges.
Compagnie de la Lune d'Ambre

Ordre du jour (activités du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015)

- _ Rapport moral
- _ Rapport d'activités
- _ Rapport financier
- _ Prix de la carte 2017
- _ Elections des membres du CA
- _ Propositions éventuelles de nouvelles activités pour la rentrée prochaine
- _ Questions et échanges avec l'Assemblée

A.G extraordinaire :

- Statuts de l'Association : calcul du quorum

Le pot de l'amitié clôturera cette Assemblée Générale

POUVOIR DE VOTE

A remplir et à transmettre à une autre famille adhérente si vous ne pouvez assister à l'A G de Gennes du 16/09/2015(1)

Je soussigné Adhérent à Familles Rurales Association de Gennes autorise
..... adhérent de la même association à voter en mon nom et place à
l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de Familles Rurales Association de Gennes le
16/09/2015

Fait à Le.....2015

Signature